

MONTREAL, le 21 février 2014 - Suite à la présentation du budget provincial hier, l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ), salue les mesures annoncées visant à soutenir une économie basée sur le savoir et encourageant les entreprises québécoises les plus innovantes. Nous prenons acte des mesures énoncées visant à mettre en œuvre la politique économique, faisant travailler en complémentarité la Politique Nationale de la Recherche et de l'Innovation avec la politique industrielle.

L'ADRIQ se réjouit notamment des mesures exposées ci-dessous qui permettront de rendre les entreprises québécoises plus performantes et compétitives, dans un marché mondial de plus en plus concurrentiel.

Tout d'abord, l'ADRIQ salue l'initiative de soutenir tout particulièrement les entreprises à forte croissance, surnommées « gazelles ». Ce programme permettra aux entreprises choisies de recevoir un accompagnement personnalisé pour soutenir et accélérer leur croissance. À ce titre, l'ADRIQ souhaite mettre à contribution son réseau d'experts, ainsi que son programme d'accompagnement de classe mondiale.

Nous entrevoyons favorablement le renouvellement sur cinq ans des sommes mises à disposition des centres locaux de développement pour faciliter l'accès aux capitaux. En effet, nous déplorons que nos PME québécoises éprouvent toujours des difficultés à obtenir du financement et à attirer les capitaux étrangers, particulièrement à l'étape du démarrage et à celle du début de la commercialisation.

D'autre part, l'ADRIQ salue la volonté du Ministère de poursuivre la réduction des coûts de la réglementation et alléger ainsi le fardeau réglementaire, ce qui aidera nos PME québécoises à rapidement se tailler une place sur les marchés. Nous voyons aussi positivement le souhait promulgué de renforcer le savoir-faire des entreprises à l'exportation, afin d'aider celle-ci à consolider leur présence sur les marchés étrangers.

Également, nous soulignons l'annonce d'un engagement à investir 50 millions de dollars dans un nouveau fonds de fonds de capital de risque au Québec et l'investissement additionnel de 25 millions de dollars dans le fonds Anges Québec Capital.

En conclusion, l'ADRIQ salue donc l'adoption du budget 2014-2015. Toutefois, tel que mentionné dans notre [mémoire pré-budgétaire](#) déposé auprès du Ministère des Finances et de l'Économie, nous estimons primordial que le secteur manufacturier reçoive un appui financier nécessaire à la revitalisation de notre économie, via l'accélération de la productivité des entreprises. Le Ministre Marceau, précisait bien justement que « malgré [la] hausse des investissements non résidentiels, le stock de capital dans le secteur manufacturier n'a pas encore rejoint les niveaux observés avant la récession ».

À propos de l'ADRIQ

Depuis 35 ans, nous animons une vaste association d'affaires, unique et influente, pour soutenir et promouvoir l'innovation au Québec. Nous travaillons de concert avec l'industrie, les chambres de commerces, les organismes d'aide économique ainsi qu'avec les divers paliers gouvernementaux afin de créer les conditions favorables en vue d'aider nos entreprises innovantes à rayonner, à être rentable et viable.

Pour y arriver, nous animons un réseau d'accompagnement, d'experts-conseils qui regroupe quelque 200 spécialistes permettant d'améliorer la compétitivité chez nos entreprises. Nous organisons des activités de réseautage/maillage en plus de fournir des études à saveur économique. Nous collaborons avec les centres de recherche, les universités, les centres d'expertises collégiaux en plus de sensibiliser nos jeunes à l'entrepreneuriat et à devenir curieux scientifiquement.

A cet effet, l'ADRIQ a organisé plus de 4 000 visites et conférences scolaires. Bref, notre association rejoint efficacement plus de 8 000 décideurs / chercheurs / experts en innovation à travers le Québec.

Renseignements :

Caroline Ventézou
Responsable des communications corporatives
caroline.ventezou@adriq.com
514 337-3001, poste 108